

## Ya-t-il un matriarcat breton ?

L'une des dernières conférences de l'année avait pour thème le matriarcat en Bretagne. Invitée par l'UTL, Anne Guillou, sociologue et essayiste, a proposé une réflexion sur le ce sujet typiquement breton. Le matriarcat est-il bien réel ou fantasmé ?



Les femmes sont-elles à égalité avec les hommes ? Indépendantes ? « Ce sont surtout les hommes qui pensent que les femmes sont dominantes » insiste Anne Guillou.

La Bretagne maritime et agricole a toujours vu ses femmes travailler sur tous les fronts pendant que les hommes étaient en mer ou aux champs, mais cela n'a fait-il un matriarcat au sens politique et juridique ? Les bretonnes ont-elles été plus indépendantes voire sur un chemin de domination ? Une idée répandue peut-être surtout chez les hommes...

### Libres voire combattantes

Pour étoffer son raisonnement, la conférencière remonte le temps jusqu'à l'époque celtique. La population celtique est nomade et sans écriture. Or les chercheurs, se basant sur les écrits, vont donc se référer à ce qu'en disaient les romains durant leur période conquérante. Les écrivains étaient très intimidés par ces femmes celtes, parfois combattantes, quand la romaine était cantonnée à sa maisonnée. La société celte est plutôt égalitaire et la femme y a des droits, notamment celui de choisir son mari et celui de gérer sa cot et son héritage. Et quand le chef de famille mourrait, ses biens étaient divisés à égalité entre tous ses enfants.

### Une place enviable

Au 9<sup>e</sup> siècle, les historiens se sont basés sur l'introduction au Cartulaire de Redon, un précis juridique écrit par les moines où il est écrit « la Bretagne donne une place enviable à la femme. Elles sont pourvues d'autorité et peuvent être témoins d'actes juridiques. Elles gardent la possession de leurs biens ». Par ailleurs, à cette époque où les églises sont peu nombreuses, le culte se pratique aussi

dans les maisons individuelles, comme au début du christianisme et les femmes étaient autorisées à accompagner les prêtres. « *Le droit breton n'a pas cherché à mettre les femmes en infériorité* » explique la sociologue.

### Un tournant

Au 14<sup>e</sup> siècle, c'est « la très ancienne coutume de Bretagne » qui est en vigueur, jusqu'à la Révolution Française. Ce livre c'us et coutumes n'est pas spécifiquement consacré aux femmes mais y fait allusion. Seulement, la noblesse bretonne va se tourner vers la noblesse française, régie par des lois différentes. Par le mariage, l'influence française se répand dans la région, l'homme devenant « le seigneur de la femme et si celle-ci mésuse de sa liberté, l'homme peut la châtier ». Le patriarcat se met en place et constitue un véritable tournant dans l'histoire.

### Dépendantes

Puis advient le code civil napoléonien. Obnubilé par la maternité, avec Napoléon, « la femme devient un être subordonné, assujéti, et réduit à n'être que mère ». Paradoxalement, cette injonction n'a pas eu d'impact sur le taux de natalité et il faudra attendre la fin du

19<sup>e</sup> siècle et ses progrès de la médecine et en matière d'hygiène pour voir la population augmenter. Même les médecins de l'époque affirmaient que le cerveau des femmes était plus petit. Dont acte. Le code civil a mis les femmes dans la dépendance. Mais entre la loi et la coutume, il existe une petite différence et notamment en Bretagne où des traditions persistent.

### Un long cheminement

C'est donc assez naturellement que le premier mouvement féministe va naître durant ce « siècle des mères », pour condamner certains articles du code civil. En 1848 quand le suffrage universel masculin est instauré, des femmes vont se révolter contre cette discrimination. Néanmoins, il faudra attendre presque 100 ans avant que les femmes n'obtiennent ce droit en 1944. Ce siècle voit cohabiter deux tendances chez les femmes : être mère et donc reconnue par la société et la religion qui affirmait que « la plus belle fonction d'une femme est d'être mère » et l'esprit d'indépendance chez une minorité d'entre elles. La conquête des droits a mis un siècle à voir le jour. Droit de vote, possibilité de travailler, d'ouvrir un compte chèque ou de passer le permis de conduire sans l'autorisation du mari...

### Complémentaires

Alors, pourquoi en Bretagne les femmes seraient-elles plus puissantes ? Le féminisme serait-il une affaire de citadines et d'intellectuelles ? Dans les années 70, en Bretagne, encore très agricole, les femmes ne se sentent pas dominées mais plutôt complémentaires. Chacun son rôle. Pas besoin de révolution. Ces mouvements sont même parfois perçus comme choquants. Dans la région du Léon où pers stait une vieille tradition religieuse, les femmes y voyaient même des relents de marxisme.

### Et aujourd'hui ?

Les femmes sont-elles à égalité avec les hommes ? Indépendantes ? « Ce sont surtout les hommes qui pensent que les femmes sont dominantes » insiste Anne Guillou « pour atténuer la notion de patriarcat ? Les femmes, elles ne le disent pas et luttent contre ce système. » D'où vient donc ce postulat ? En partie de la littérature bretonne. Dès le 19<sup>e</sup> siècle, arrivent en Bretagne des écrivains de Paris et d'ailleurs, pour observer la société bretonne et en faire des peintures sociales. Une vision un peu réductrice souvent, car vue au travers de leur état d'esprit et leurs croyances. « C'était souvent affligeant pour les bretons,

très discourtois, où le breton était perçu comme la langue du diable, les femmes comme des esclaves de leur mari, la pauvreté comme une inélegance... » d l'essayiste.

Des écrivains bretons comme Per Jakez Hélias, ont donc voulu effacer ces blessures et ont pris le contre-pied de cette littérature. Dans leurs romans, les mères et les femmes avaient un vrai pouvoir. La société lettrée bretonne en a rajouté et les prêtres s'y sont mis. Ça a plu et les femmes se sont senties valorisées.

### Mères castratrices ?

Pour autant s'agit-il d'un matriarcat au sens politique, économique et sociétal ? Où les hommes seraient juridiquement subordonnés ? Qui expliquerait, pourquoi pas, le taux élevé d'alcoolisme, qui serait dû à des mères castratrices ? Et les marins qui rentrent après une longue absence et qui ne retrouvent pas leur place ? Les femmes bretonnes seraient-elles des dominatrices ? « Si c'était le cas, il n'y aurait sûrement pas autant d'hommes en politique, à la tête des entreprises, au théâtre etc... et ce ne serait pas une faveur faite à la société bretonne » conclut la sociologue. Alors en Bretagne : « c'est papa le chef et c'est maman qui commande ? »